Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260512-20260512_10-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 12 Mai 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 06 mai 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 28

Eric ALAGON, Linda LE METAYER, Maxime PADELLEC, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Karine LE GAD, Pierre FRANQUEVILLE, Ghislaine HUON, Vincent THAERON, Antoine TISSERAND, Christine COURANT, Ronan GOUEREC, Frédérique DIETER, Yvette METZGER, Isabelle LE DOUARON, Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Julien TERME, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN, Samuel TANGUY, Laëtitia TRINCKVEL, Jeff DUFRAICHE, Catherine LE MERY

Pouvoirs : 5

Danièle KHA à Michaël QUERNEZ
Christophe COUIC à Stéphanie MINGANT
Emilie CERISAY à Marie-Madeleine BERGOT
Arnaud LE PENNEC à Maxime PADELLEC
Pierre GUILLON à Danièle BROCHU

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Frédérique DIETER

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260512-20260512_10-DE

10. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE QUIMPERLE

Exposé :

L'amicale des sapeurs-pompiers de Quimperlé sollicite le soutien financier de la Ville de Quimperlé dans le cadre de l'organisation du bal des pompiers, qui se tiendra le 14 juillet 2026, place Isole Sainte-Croix.

Cet événement, dont la fréquentation est estimée à plus de 1 500 personnes, implique la mise en place de dispositifs de sécurité adaptés, générant des charges financières significatives :
- 4 656 € consacrés au recrutement d'agents de sécurité privés ;
- La mise en œuvre d'un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS), assuré par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Finistère, association agréée.

Cet événement, gratuit et à vocation populaire, constitue une première sur le territoire communal.

En complément du soutien logistique déjà apporté par la collectivité, l'octroi d'une aide financière permettrait de soutenir l'initiative et de contribuer à la sécurisation de son organisation.

Proposition :

- Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention de 2000€ à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Quimperlé pour l'organisation d'un bal le 14/07/2026.

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

Le Maire,
Michaël QUERNEZ

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)